

116 *De ce que l'on doit*  
*lem: QUANDO de illa loquor, finire non*  
*possim.* Et son peuple aussi étoit si vi-  
vement frappé de cet objet, qu'il inter-  
rompoit, par ses soupirs, les discours  
de saint Augustin, lorsqu'il leur en fai-  
soit naître l'idée, comme il le marque  
en deux endroits de ses Sermons sur  
les Pseaumes. Et il n'y a gueres au  
contraire de plus grandes marques du  
refroidissement de la charité dans ces  
derniers temps, que de voir le peu de  
sentiment qu'on y a pour la béatitude,  
en comparaison de celui qui paroif-  
soit dans les Chrétiens des premiers  
siècles.

---

## CHAPITRE VI.

*Qu'il faut désirer & demander à Dieu*  
*l'accroissement de l'amour de Dieu*  
*& des vertus Chrétiennes.*

**C**OMME je suis persuadé qu'il est  
bon de détruire les fausses consé-  
quences que l'on peut tirer de l'aban-  
don à la volonté de Dieu mal entendu,  
parce qu'elles ont quelque chose qui  
peut éblouir l'esprit par l'image d'une  
haute perfection, je représenterai en-

*demander à Dieu. L. II. 117*  
core ici celles qui iroient à porter les  
ames à croire qu'il faut qu'elles meu-  
rent aussi-bien aux désirs des vertus &  
de l'accroissement de l'amour de Dieu  
en elles, qu'aux désirs des choses tem-  
porelles, & qu'elles doivent absolu-  
ment se renfermer dans leur état pré-  
sent, sans souhaiter d'en sortir pour  
avoir plus que ce qu'elles ont.

Quoiqu'il n'y ait rien de plus con-  
traire à l'esprit de priere que cette ex-  
tinction du désir des vertus, puisque  
les vertus sont le plus ordinaire objet  
de nos prieres, on pourroit cependant  
l'appuyer par une suite de raisonne-  
ments, qui a quelque chose d'éblouif-  
sant, & que je rapporterai ici pour  
avoir lieu d'en faire voir l'illusion.

L'état présent où chacun se trouve,  
dira-t-on, porte des caracteres cer-  
tains de la volonté de Dieu. Quicon-  
que est dans un certain état, fait que  
Dieu veut qu'il y soit, parce que rien  
n'arrive que parce qu'il le veut, &  
que hors le péché que Dieu ne fait que  
permettre, sa volonté est la cause de  
tout le reste.

Quiconque n'a donc qu'une certaine  
mesure de graces & de vertus, fait  
que Dieu veut qu'il n'en ait que cette

mesure Quiconque est dans un état de misere, de foiblesse & d'infirmité, fait que Dieu veut qu'il soit alors dans cette misere, cette foiblesse, cette infirmité. Peut-être que c'est par justice, peut-être que c'est par miséricorde qu'il le veut; mais sa justice étant aussi sainte que sa miséricorde, nous devons également en embrasser les arrêts & les effets de ces arrêts; ainsi n'y ayant rien dans notre état présent qui ne soit réglé, ou produit par la volonté de Dieu hors le péché, rien ne doit nous y déplaire que le péché, tout doit nous y paroître divin, & nous devons en faire l'objet de notre complaisance & de notre amour.

Après donc que Dieu nous a fait connoître sa volonté par l'état présent, nous devons en faire notre centre & nous y attacher uniquement, sans permettre à notre cœur de se porter à d'autres désirs d'une perfection plus grande: car quiconque s'attache à l'état présent, est assuré d'y trouver la volonté de Dieu, qui doit être son unique objet. Mais si on se laisse aller aux désirs d'une perfection que l'on n'a pas, peut-être ne rencontrera-t-on pas la volonté de Dieu. Pourquoi donc

quitter le certain pour suivre l'incertain? au lieu que comme il y aura toujours un présent, nous donnerons ainsi toujours à notre ame un objet certain & immobile qui sera la volonté que Dieu a de cet état présent, sans la laisser égarer après des objets incertains, qui sont peut-être contraires à la volonté de Dieu, & qui peuvent jeter l'ame dans l'instabilité & dans l'inconstance.

Comme la regle de la morale Chrétienne doit être tirée de la tradition de l'Eglise, il est juste, avant que de prétendre éclaircir ces raisonnements, de consulter d'abord ce qu'elle nous apprend sur ce point, afin que la docilité que nous aurons pratiquée à l'égard des sentiments des saints Peres, nous fasse plus facilement entrer dans l'intelligence de ce qu'il peut y avoir d'obscur.

Je prétends donc faire voir d'abord, qu'on ne doit nullement mourir aux désirs d'une plus grande perfection; qu'on est au contraire obligé de nourrir & d'entretenir ces désirs; que c'est un défaut & un péché de ne pas désirer plus de vertu qu'on n'en a, & qu'ainsi il ne faut pas borner ses désirs à

son état présent, mais tendre continuellement, par ses gémissements & par ses prières, à l'accroissement de la charité & de la justice en nous, à la diminution de la concupiscence, & enfin à la perfection de l'amour de Dieu.

C'est une condition si essentielle à la vertu chrétienne, que ce désir d'une plus grande perfection que celle où l'on est, que saint Grégoire de Nazianze, pour relever la Philosophie chrétienne au-dessus de celle des Païens, ne manque pas de la décrire par ce caractère : Les Chrétiens, dit-il, prennent pour vice de ne pas avancer dans la vertu, de demeurer en même état, & de ne pas se renouveler. » Il faut, dit-il encore, à l'égard » de la perfection, qu'un Chrétien en » possède une partie, qu'il travaille » à acquérir les autres dont il est plus » proche, & qu'il désire avec ardeur » celles dont il est encore éloigné, & » cela jusqu'à la consommation & à » l'union parfaite avec Dieu, pour laquelle nous sommes créés, & à laquelle nous nous hâtons de parvenir.

Il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait

*Greg. Naz.  
orat. 2. sub fine,  
n. 125.*

ait que notre intérêt qui doit nous faire désirer cet avancement continuel. C'est le désir de procurer la gloire de Dieu & de seconder ses desseins, qui doit être notre principal motif. Car c'est honorer Dieu que de ne pas permettre que son image demeure effacée en nous, & d'en retracer les traits; & s'occuper de ce désir, c'est lui rendre la plus essentielle justice que nous lui devons. *Rendons, dit saint Grégoire de Nazianze, à l'image de Dieu la ressemblance à son divin original. Connoissons notre dignité; honorons notre modele; pénétrons la grandeur du mystere de notre rédemption, & pourquoi Jesus-Christ est mort. Que si c'est des-honorer Dieu & lui faire injustice que de ne pas connoître le prix & la fin de sa mort, de mépriser le modele divin sur lequel il nous a créés, d'avilir la dignité de l'homme, de s'éloigner de la ressemblance de Dieu; il s'ensuit que ce sont des devoirs d'une charité très-pure & très-désintéressée que de faire le contraire.*

Et c'est pourquoi le même Pere conclut ailleurs que *la vérité ne nous prescrit pas de demeurer dans le même état, mais d'être dans un mouvement conti-*

*Tome II.*

F

*Orat. 41.  
n. 8.*

122 De ce que l'on doit  
nuel vers le bien. Si vous faites, dit-  
il, des péchés, il faut vous convertir.  
Si vous faites du bien, il faut en faire  
encore plus.

2, 2. qu. 184,  
art. 3.

Cette doctrine n'est qu'une fuite né-  
cessaire de ce que saint Thomas en-  
seigne, que l'amour de Dieu n'est ja-  
mais en aucun degré purement de  
conseil, qu'il nous est commandé dans  
toute son étendue, & même avec la  
perfection où il fera dans le ciel. Ce  
qui est conforme à ce que S. Bernard  
avoit dit avant lui : *Que la mesure  
d'aimer Dieu, est de l'aimer sans me-  
sure : MODUS amandi Dei est amare  
sine modo.*

De spir. &  
lit. c. ult.

Ce n'est pas que Dieu nous estime  
coupables, dit saint Augustin, si nous  
ne possédons pas encore son amour dans  
toute la perfection à laquelle il a voulu  
nous porter par son commandement ;  
mais c'est pour nous apprendre à quoi  
la foi nous oblige d'aspirer, & où doit  
tendre notre espérance. Pour satisfaire  
néanmoins à l'étendue de ce précepte,  
il faut au moins que les désirs que nous  
avons de l'accomplir, ne soient point  
bornés, c'est-à-dire, que nous ne nous  
contentions jamais d'un certain degré  
d'amour ; mais que nous nous effor-

demander à Dieu. L. II. 123  
cions d'avancer de plus en plus dans la  
charité par nos désirs, par nos prières  
& par nos bonnes œuvres ; les uns  
avec plus d'ardeur, les autres plus  
lentement, chacun selon ses forces ;  
comme les voyageurs, dont les uns  
courent & les autres marchent dans  
la même voie, mais qui s'avancent  
tous vers leur patrie.

Car il n'est point permis à un Chré-  
tien, en quelque degré de charité qu'il  
soit, de n'en point désirer un plus  
grand, comme si tout ce qui lui reste  
à acquérir de l'amour de Dieu, n'étoit  
plus que de conseil. Et c'est pourquoi  
saint Augustin & saint Prosper don-  
nent à tous les Chrétiens cette instruc-  
tion importante : *Qu'aucun des fideles,  
quelque progrès qu'il ait fait dans la  
piété, ne dise ; c'est assez. Car s'il le  
dit, il s'arrête, & demeure en chemin  
avant la fin de sa course, & ainsi il ne  
persévérera pas jusqu'à la fin. NEMO fi-  
delium quantumvis multum profecerit,  
dicat ; sufficit mihi. Qui enim dixerit,  
remansit & hæsit in via ante finem.*

Aug. apud  
Prosper. sent.  
234.

Marchons, dit encore S. Augustin,  
jusqu'à ce que nous soyons arrivés où  
ce chemin nous conduit. » Ne nous ar-  
rêtons jamais jusqu'à ce que nous

Tract. 63  
in Joan.

» foyons parvenus à cette demeure fixe.  
 » Ainsi en cherchant, nous tendons à  
 » quelque chose que nous n'avons pas;  
 » & lorsque nous y sommes parvenus,  
 » nous poursuivons ensuite notre che-  
 » min en tâchant de parvenir à quel-  
 » que autre degré, jusqu'à ce que nos  
 » recherches soient finies par la perfec-  
 » tion, qui ne nous permettra pas de  
 » désirer de passer plus avant. «

Tract. 4 in  
 Epist. Joan.

Le même S. Augustin nous enseigne que toute la vie chrétienne n'est qu'un saint désir, c'est-à-dire, qu'un continuuel mouvement du cœur, qui le porte, comme S. Paul, à oublier tout ce qui est derrière lui pour s'avancer plus outre.

Et ce saint Docteur a jugé cette disposition si nécessaire à tous les Chrétiens, qu'il déclare que, selon les paroles de Jesus-Christ, » nul, en sortant  
 » de terre, n'entrera dans le ciel,  
 » pour y être rassasié d'une éternelle  
 » justice, s'il n'a eu une faim & une  
 » soif divine, qui l'ait fait sans cesse  
 » courir vers elle tant qu'il a été en ce  
 » monde. C'est pourquoi il dit, il est  
 » écrit : *Heureux ceux qui ont faim &*  
 » *soif de la justice, parce qu'ils seront*  
 » *rassasiés.* Et ainsi tant que nous som-

» mes ici éloignés du Seigneur, & que  
 » nous marchons par la foi & non par  
 » la claire vision, selon la parole de l'E-  
 » criture, que le juste vit de la foi; la  
 » justice que nous possédons dans le pé-  
 » lerinage de cette vie, consiste promp-  
 » tement à rendre toujours; par la rec-  
 » titude & la perfection de notre cour-  
 » se, vers cette perfection souveraine  
 » & cette plénitude de justice en la-  
 » quelle la charité fera parfaite & ac-  
 » complie par la vue de la beauté de  
 » Dieu.

Il dit dans le même sens, en un autre endroit, que Dieu étant la justice souveraine, la justice que nous pouvons avoir dans le pèlerinage de cette vie, consiste à être affamé & altéré de la posséder, comme la pleine & la parfaite justice de la patrie sera d'en être rassasié. *Verus Deus summa est justitia,*

Aug. Epist.  
123.

*quam sitire & esurire nostra est in hac peregrinatione justitia, & quâ postea saturari ea nostra est in æternitate plena justitia.*

Saint Bernard, qui marche toujours sur les pas de saint Augustin, enseigne comme lui, que c'est par les désirs que l'on parvient à la perfection de la charité. Comme la foi, dit-il, conduit à

Bern. Epist.  
28. ad Petr.  
Diac.

l'intelligence pleine, de même le désir conduit à l'amour parfait. » Et comme » il est dit : *Si vous ne croyez, vous n'entendrez pas* : on peut dire de même avec raison, *si vous ne désirez, vous n'aimerez jamais parfaitement.*

Ainsi les désirs de cette justice plus parfaite, auxquels les maximes que nous avons proposées, portent à mourir, sont si essentiels aux Chrétiens, que sans eux il est impossible qu'ils parviennent à la perfection de la charité. Or ces désirs comprennent ceux de toutes les vertus ; parce que cette justice qu'il faut désirer, n'est rien que la charité parfaite, & que la charité comprend toutes les vertus, comme S. Augustin l'enseigne en beaucoup de lieux, & particulièrement dans le livre des mœurs de l'Eglise.

Nous sommes donc indispensablement obligés de désirer une plus grande perfection que celle où nous sommes, & d'y rendre par nos prières & par nos actions.

Aussi c'est ce que l'Eglise pratique dans celle qu'elle fait à Dieu. Elle lui demande tantôt l'augmentation de la piété ; *Præsta in nobis religionis augmentum* ; tantôt l'accroissement de la foi,

demander à Dieu. L. II. 127  
de l'espérance & de la charité : *Da nobis fidei, spei & caritatis augmentum* ; tantôt la grace d'accomplir l'œuvre de Dieu avec plus d'ardeur : *Divini obsequii fructum propensius exequi.*

Ceux qui seroient dans cette prétendue mort à tous les désirs les plus saints, oseroient-ils répondre à l'Eglise, qu'ils ne veulent point qu'on fasse pour eux ces prières, que pour eux ils sont morts à ces désirs, qu'ils ne désirent rien que leur état présent, qu'ils y trouvent la volonté de Dieu, & que cela leur suffit ?

Ces principes des saints Peres, ou plutôt cette doctrine constante de toute l'Eglise étant donc supposée, il n'est pas présentement difficile de répondre aux raisonnements proposés, qui sont fondés sur la même illusion que nous avons remarquée dans ceux qui tenoient à persuader l'indifférence pour le salut.

Car il ne suffit pas de faire attention à la volonté de Dieu, qui cause les événements sous laquelle il faut comprendre aussi la permission, ou la volonté de permettre les péchés dont il n'est pas cause, mais qui n'arriveroient pas sans cette permission. Il

128 *De ce que l'on doit*  
faut encore considérer en Dieu, sa volonté comme loi, comme justice, comme regle, comme vérité; & c'est cette volonté, qui nous étant déclarée, s'appelle volonté signifiée. Or c'est particulièrement, comme nous avons dit, à cette sorte de loi de Dieu que nous devons conformer notre volonté.

Il faut donc embrasser la volonté de Dieu dans toute cette étendue: & ainsi en s'arrêtant à l'exemple dont il s'agit, pour savoir dans quelle disposition il faut être à l'égard de notre état présent, il ne faut pas seulement considérer que Dieu nous ayant donné, par sa volonté, une certaine mesure de grace, nous devons nous en contenter; mais il faut considérer de plus, que cette mesure de grace est presque toujours bornée & rejetée en partie par les obstacles que nous y mettons. Car si nous donnions pleinement entrée à la grace dans nos cœurs, Dieu y en verseroit une abondance beaucoup plus grande que celle qu'il nous donne. De sorte que, quoiqu'il nous fasse beaucoup de miséricorde en nous en donnant une certaine mesure, il exerce néanmoins en même-temps sa

*demander à Dieu.* L. II. 129  
justice, parce que cette grace seroit tout autrement forte & abondante, si nous avions le cœur plus pur, si nous l'avions attirée par des prières plus humbles & plus ferventes, si nous nous étions approchés des Sacrements avec des dispositions plus saintes. Ainsi en remerciant Dieu de la miséricorde qu'il nous a faite de nous avoir donné quelque bonne volonté & quelque degré de charité, & en disant avec le Prophete: *Misericordia Domini, quia non sumus consumpti*, Jerem. Thren. 3, 22. il faut reconnoître en même-temps que nous avons diminué infiniment ses dons par nos infidélités, que nous avons mis obstacle à ses libéralités, & que nous sommes cause de la misere & de la pauvreté où nous nous trouvons. Et consultant sur cela la volonté de Dieu comme regle & comme justice, elle nous fait voir qu'il est juste que nous en gémissions, que nous nous en humiliions, que nous souhaitions d'être plus fideles à l'avenir, quoique ces gémissements & ces desirs doivent être accompagnés de paix & exempts d'inquiétude & de trouble.

Elle nous prescrit à peu près les mêmes dispositions à l'égard de nos

défauts, de nos imperfections & de nos miseres involontaires. Car quoiqu'il soit vrai qu'il faille se soumettre avec paix à la volonté de Dieu, qui permet que nous y soyons engagés, il faut reconnoître en même-temps devant lui que ces défauts, quoiqu'involontaires, sont des suites de nos péchés, qu'ils sont contraires au premier ordre de Dieu, que nous devons en gémir, que nous devons en désirer la délivrance.

Ainsi il n'est point vrai que nous devions renoncer à tous nos désirs, & nous renfermer dans l'état présent. Il faut au contraire tendre, par nos désirs & par nos prieres, au changement de ce qu'il y a de defectueux dans cet état présent, en un autre état plus saint & plus agréable à Dieu. Il est juste que nous souhaitions la destruction entiere du péché & du désordre qu'il a produit dans notre nature, l'accomplissement parfait de nos devoirs envers Dieu par la perfection de la charité, qui demande que nous soyons attachés à Dieu sans division & sans partage de notre ame, & en la maniere que S. Augustin exprime par ces paroles : *Cum inhaesero tibi ex*

demander à Dieu. L. II. 131  
*omni me.* Ainsi comme toutes ces miseres & ces défauts empêchent cette attache pleine & entiere à laquelle nous devons tendre, il est juste de demander à Dieu qu'il nous en délivre. Et ce désir est tellement propre à la charité & au Saint-Esprit, que S. Bernard ne craint pas de dire, qu'il n'y a point de marque plus évidente de la présence du Saint-Esprit dans l'ame, que le désir d'une grace plus abondante, puisque c'est lui-même qui dit : *Ceux qui me mangent auront encore faim, & ceux qui me boiront auront encore soif. NUL-LUM omnino praesentia ejus tertius est testimonium quam desiderium gratiae amplioris, quoniam ipse dixit : Qui edunt me adhuc esuriunt, & qui bibunt me adhuc sitient.*

De S. Anst.  
 serm. 4, n. 4.

